

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille dix sept, le 24 du mois de mars, à 9 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 15 mars, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean- Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Absente : Madame Anne-Marie DACEUX (excusée avec pouvoir à Madame Odile SARCOU)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

Le conseil municipal a validé le compte-rendu de la séance du 27 février 2017.

ORDRE DU JOUR

1 - ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA VEZERE (SIAV)

Monsieur le Maire présente les fonctions du SIAV et les retombées possibles d'une adhésion à celui-ci.

Il sollicite l'adhésion de la commune de MEILHARDS à ce syndicat avec les compétences suivantes :

- promotion touristique
- opérations d'investissement
- rivières
- sauvegarde du patrimoine
- sentiers

Adhésion : environ 1,20€/an par habitant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune au SIAV.

D'autre part, Monsieur le Maire précise qu'il faut désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Le conseil municipal décide de nommer à l'unanimité :

Monsieur Stéphane MALIGNE et Monsieur Florian FRACHET délégués titulaires

Monsieur Jean-Jacques CAFFY et Monsieur Dominique POITOU délégués suppléants.

2 - MAISON DES SŒURS

Afin que ce projet soit enfin lancé, Monsieur le maire expose les prochaines échéances et précise qu'il est obligatoire d'avoir un architecte et maître d'œuvre, Monsieur FAGES, entre autres. Il demande au conseil municipal de voter le taux de 9,8 % pour ses honoraires.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

3 - PROPOSITION AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande du 20 janvier 2017 concernant la mise en place d'une aire de jeux pour enfants de 2 à 12 ans sur le site de la salle polyvalente. Le conseil municipal à l'unanimité valide le lancement du projet et demande à la commission de se renseigner sur la partie financière.

4 - PARTICIPATION FISCALISEE AUX DEPENSES DES SYNDICATS DE COMMUNES 2017

La quote-part pour notre commune s'élève à 6 638,00 € et sera reversée à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

5 - INDEMNITE DU RECEVEUR

Au trésorier qui se porte garant de nos comptes et assiste la commune par son travail, Monsieur le Maire propose d'attribuer 100% de l'indemnité prévue.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

14 voix pour

1 abstention : Madame Michelle JENTY

6 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ET TAXES LOCALES 2017

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de maintenir les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 14,43 %
Taxe Foncière (bâti) : 8,41%
Taxe Foncière (non bâti) : 57,68%
CFE : 29,37%

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :
12 voix pour
1 abstention (Monsieur Marc MILLON)
2 contre (Madame Michelle JENTY, Monsieur Dominique POITOU)

7 - ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Depuis le 15 mars dernier, les cartes nationales d'identité ne sont plus délivrées à la mairie de MEILHARDS, l'Etat a habilité certaines mairies (Uzerche - Treignac...)

Pour obtenir ou renouveler une CNI, il faudra effectuer une pré inscription informatique avec une collecte des documents nécessaires avant de se rendre dans les communes habilitées.

Monsieur le Maire propose d'accompagner les administrés qui le désirent pour effectuer la phase de pré inscription. A cet effet, l'Etat a décidé d'octroyer une aide DETR pour l'achat du matériel informatique nécessaire à hauteur de 50%.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter cette aide.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

12 voix pour
2 abstentions (Messieurs Dominique POITOU et Michael PILLING)
1 contre (Madame Michelle JENTY)

8 - PROPOSITION POUR LE LOCAL DE L'ANCIEN BUREAU DE POSTE ET AVENANT AU BAIL

Monsieur Jean-Jacques NANOT demande un local pour entreposer et exposer ses découvertes archéologiques concernant la commune de MEILHARDS.

Monsieur le Maire lui propose le local de l'ancien bureau de poste pour une période d'essai de 6 mois gratuits, du 1er avril au 1er octobre 2017, puis, un bilan sera fait avec Monsieur NANOT et une décision pérenne sera envisagée.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

13 voix pour
2 abstentions (Madame Catherine CHAUNU, Monsieur Gérard DEVILLERS)

Avenant au bail

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut faire un avenant au bail de Monsieur Olivier LAVAURE, traiteur à MEILHARDS, afin d'y englober les charges (électricité, eau).

Il s'avère que celles-ci se monteront à 80,00€ par mois et seront régularisées chaque année au mois de décembre.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

9 - CHOIX DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Afin de régulariser certains chemins ou routes communales, il est obligatoire de procéder à des enquêtes publiques.

Pour les 9 dossiers à instruire, Monsieur le Maire propose Madame Karine MONTINTIN, de SEILHAC, qui a déjà travaillé pour la commune.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

14 voix pour
1 abstention (Monsieur Stéphane MALIGNE)

10 - PARTICIPATION COMMUNALE 2017 AUX ASSOCIATIONS

Le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2017 s'élève à 4 000€.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

11 - CARACTERISTIQUES DE L'ARTICLE 6232 - FETES ET CEREMONIES

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 : fleurs (mariage - décès - monument aux morts) - cadeaux de naissance - coût des médailles - participation aux vins d'honneur servis lors des cérémonies officielles, décorations de Noël, etc....)

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

12 - QUESTIONS DIVERSES

Antenne pylône : le projet est actuellement géré par le Département.

Eau potable/assainissement : Monsieur le Maire signale que le diagnostic prévu en 2017 sera porté par la Communauté de Communes.

1er MAI : 45ème Foire Primée aux Agneaux de Boucherie - dès le matin, foire aux plants et marché de printemps, méchoui géant, exposition (les objets insolites) sont reconduits, un vide grenier se tiendra toute la journée dans l'enceinte de la foire, thé dansant à partir de 15 heures.

Infos diverses : la couturière qui venait chaque mercredi a arrêté, pour raisons personnelles, son activité aussi bien à MEILHARDS que dans les autres communes.

La mise en place de certains panneaux signalétiques et le remplacement d'un miroir de sécurité routière facilitant la sortie des véhicules de chez Monsieur COUDERT ont été réalisés, la numérotation des rues et des habitations va suivre...

Monsieur Marc MILLON signale les dégradations occasionnées sur les talus, notamment autour de la salle des fêtes et de l'étang, provoquant des nuisances pour les pêcheurs. Monsieur le Maire prendra les arrêtés nécessaires pour que cessent ces incivilités.

Monsieur Marc MILLON fait part d'une demande d'administrés concernant la mise en place d'un abri bus dans le bourg (à proximité de l'église).

Les élections présidentielles se tiendront les 23 avril et 7 mai 2017 de **8h00 à 19h00**.

Courriers de remerciements

Mesdemoiselles Isabelle TRULLARD et Magalie COUDERT remercient la municipalité qui les a accueillies pour leur stage en milieu scolaire.

Remerciements également, de Monsieur Jean François JUST, suite au décès de son père.

De la famille de Madame Yvonne BESSE, suite à son décès.

De Madame Catherine CHAUNU, suite au décès de sa mère.

De Madame Annie PEYRAMAURE, suite au décès de son frère.

La séance est levée à 11 heures 40

11 heures 45

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET DU BUDGET 2017 EPICERIE

Présenté par Madame TERRASSOUX, Inspecteur des Finances Publiques.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 EPICERIE

En fonctionnement :

Recettes : 85 538,00 €

Dépenses : 89 747,63 €

Résultat de clôture : - 6 209,63 €

Valeur du stock: 6 503,00 €

Le compte administratif 2016 épicerie a été voté à 14 voix pour.

BUDGET PRIMITIF 2017

En présence de Madame TERRASSOUX, Inspecteur des Finances Publiques., Monsieur le Maire soumet au vote les propositions budgétaires de l'exercice 2017 suivantes :

En fonctionnement :

Budget en équilibre à 121 103,54 €

En investissement :

Budget en équilibre à 13 103.54 €

Le budget primitif 2017 épicerie a été voté à l'unanimité

La séance est levée à 12 heures 15

14 heures 15

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET DU BUDGET 2017 EAU ET ASSAINISSEMENT

Présenté par Madame TERRASSOUX, Inspecteur des Finances Publiques.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016:

En fonctionnement :

Recettes : 93 161,12 €
Dépenses : 36 727,80 €
Résultat de clôture: 56 433,32 €

En investissement :

Recettes : 97 633,20 €
Dépenses : 40 000,00 €
Résultat de clôture : 57 633,20 €

Le compte administratif 2016 eau et assainissement a été voté à 14 voix pour.

BUDGET PRIMITIF 2017

En présence de Madame TERRASSOUX, Inspecteur des Finances Publiques, Monsieur le Maire soumet au vote les propositions budgétaires de l'exercice 2017 suivantes :

En fonctionnement :

Budget en équilibre à 159 397,32 €

En investissement :

Budget en équilibre à 196 868,03 €

Le budget primitif 2017 Eau/Assainissement a été voté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET DU BUDGET 2017 COMMUNE

Présenté par Madame TERRASSOUX, Inspecteur des Finances Publiques.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016:

En fonctionnement :

Recettes : 549 737.61€

Dépenses : 419 908,91 €

Résultat de clôture : 129 828.68 €

En investissement :

Recettes : 272 249.62 €

Dépenses : 412 935.38 €

Résultat de clôture : -140 685.76

Le compte administratif 2016 Commune a été voté à 14 voix pour.

BUDGET PRIMITIF 2017

En présence de Madame TERRASSOUX, Inspecteur des Finances Publiques, Monsieur le Maire soumet au vote les propositions budgétaires de l'exercice 2017 suivantes :

En fonctionnement :

Budget en équilibre à 505 319.00 € €

En investissement :

Budget en équilibre à 738 568.25 €

Le budget primitif 2017 Commune a été voté à l'unanimité

La séance est levée à 16 heures